



Obtention Certificat Capacité à Mariage (CCAM)

Par **Khali21**, le **17/07/2013** à **15:53**

Bonjour, Je suis française et souhaite me marier avec un algérien. Nous avons déposé notre dossier de CCAM. Après contact auprès du consulat d'Oran ils m'ont indiqué que le CCAM avait été envoyé le 7 juillet dernier. A ce jour je n'ai toujours rien reçu et le mariage est prévu le 17 août 2013. Je leur ai demandé de m'envoyer une version scannée du CCAM mais aucune réponse de leur part. Mes questions sont les suivantes :

- le CCAM envoyé est-il forcément favorable?
- est-ce que je peux demander une version scannée en attendant la version papier?
- est-ce que je dois obligatoirement attendre la version papier avant de me rendre en Algérie pour le mariage civil?
- avez-vous connaissance des délais d'acheminement d'un tel courrier? est-ce par valise diplomatique?
- le CCAM arrive à mon domicile ou à ma mairie?

Je vous remercie très sincèrement de votre retour car nous commençons à nous inquiéter et je n'ai toujours pas fait la réservation de mes billets!

Cordialement